

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre à 17 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au sein du PETR Centre Ouest Aveyron, situé 4 route de Moyrazès à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	22/09/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	27

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN

Présents (27) :

ARNAL Michel, BERNIÉ Patrick, BOCQUET Florence, CALVET Jean-Marc, CAMBOULAS Marie-Laure, CARRIÉ Jean-Claude, CISTERNINO Alain, CLEMENT Karine, FONTAINE Hubert, FOURNIER Monique, GOMEZ Christian, KAYA-VAUR Danièle, LAURENS Michel, LE MEIGNEN Jean Eudes, LE ROUX Patrick, MARTY Guy, MAZARS David, MIRAL Sabine, PAGES TOUZÉ Laurence, POUZOULET LIGUE Didier, REMES Laurent, RIGAL Dominique, RIVIERES Patrice, SALETTES Fabienne, SOULIE Philippe, THEMINES Jean-Luc, VIALARET Martial.

Excusés ou absents (11) :

BARBEZANGE Jacques, BESSIERE Pierre, CABROLIER Hélian, CANAC Bernard, FABRE Jean-Marc, FAJOU Florian, FRAYSSINHES Patrick, KEROSLIAN Jean-Philippe, MONTOYA Jacques, MAZARS Stéphane, VIGUIER Mathis.

Délégués absents ayant donné procuration (7) :

M. BOUYSSIÉ Jean-Michel a donné procuration à CARRIÉ Jean-Claude
M. MARTY François a donné procuration à LE MEIGNEN Jean-Eudes
M. MASBOU Jean-Pierre a donné procuration à POUZOULET LIGUE Didier
Mme NESPOULOUS Régine a donné procuration à LAURENS Michel
M. ORCIBAL Jean-Sébastien a donné procuration à MARTY Guy
M. ROUQUETTE Dominique a donné procuration à CALVET Jean-Marc
Mme VIDAL Sarah a donné procuration à FOURNIER Monique

Secrétaire de séance : Martial VIALARET

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le PETR Centre Ouest Aveyron doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, à ses EPCI membres, un rapport retraçant l'activité du syndicat.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par les présidents des EPCI à leur assemblée délibérante.

Il appartient au comité syndical de prendre acte du rapport d'activités 2025 du PETR Centre Ouest Aveyron ci-joint.

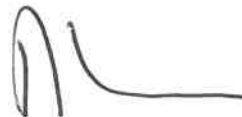
⇒ Le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de prendre acte du rapport d'activités 2025 du PETR Centre Ouest Aveyron ci-annexé.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le : **08 OCT. 2026**
Publié ou notifié le : **08 OCT. 2026**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN



Le secrétaire de séance,
Martial VIALARET



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



RAPPORT D'ACTIVITES

2025

PETR Centre Ouest Aveyron



1/ Présentation du PETR	3
✓ 1-1 Présentation générale	3
✓ 1-2 Les principales missions du PETR	3
✓ 1-3 Le PETR un territoire de projet	4
2/ Vie politique et administrative du syndicat.....	5
✓ 2-1 Les instances du PETR	5
✓ 2-2 Le bilan financier 2025.....	8
3/ Les missions développées en 2025	9
✓ 3-1 Animation territoriale et politiques contractuelles.....	9
✓ 3-2 Un territoire labellisé « TEPcv » intégrant des objectifs TEPOS dans son SCoT	17
✓ 3-3 Paysage Patrimoine	21
✓ 3-4 Services et Economie de proximité	24
4/ Le SCoT Centre Ouest Aveyron	25
✓ 4-1 le territoire du SCoT	25
✓ 4-2 Le SCoT en bref	25
✓ 4-3 Avis du PETR au titre du SCoT	26
✓ 4-4 Mise en œuvre et Evolution du SCoT	27

Le cadre réglementaire

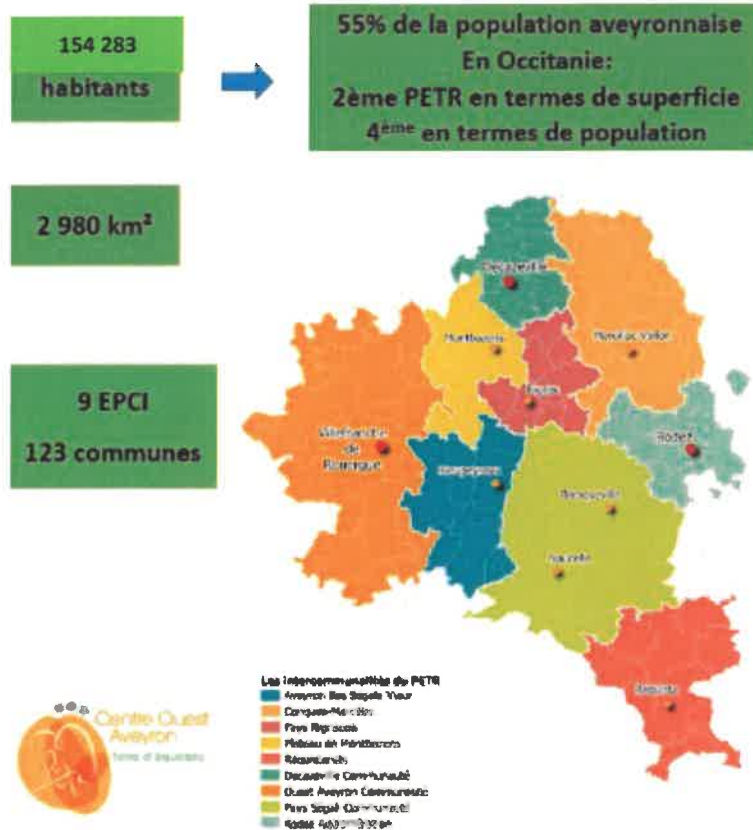
Le rapport d'activités des EPCI : (Article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale

1/ Présentation du PETR

✓ 1-1 Présentation générale

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Ouest Aveyron a été créé le 21 janvier 2015 suite aux réflexions nationales menées sur l'organisation des territoires et notamment en application de la loi de modernisation de l'action publique et de l'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014. Il regroupe 8 communautés de communes et une communauté d'agglomération.



Le PETR offre un **cadre d'action pertinent** pour répondre aux enjeux de développement qui dépassent le cadre des intercommunalités et nécessitant une **mutualisation des ressources et compétences**.

Il mobilise une **ingénierie dédiée** à la conduite de projets sur le territoire et constitue un territoire organisé, **interlocuteur privilégié des partenaires Institutionnels** qui souhaitent territorialiser leur politique.

Cette **coopération interterritoriale** permet à des territoires d'**agir ensemble et de conjuguer leurs forces** pour faire face à des **enjeux partagés** et assurer leur développement commun. Elle leur permet d'exercer des **solidarités nouvelles**, en recherchant des **synergies** et des **réciprocités**.



✓ 1-2 Les principales missions du PETR

Impulser – Fédérer – Coordonner – Accompagner

- ➔ Elaborer et mettre en œuvre un projet de territoire sur le périmètre du PETR Centre Ouest Aveyron, en partenariat avec les EPCI
- ➔ Accompagner les porteurs de projets locaux (conseil méthodologique et technique, recherche de financements, montage et suivi des dossiers...)
- ➔ Porter les dispositifs contractuels signés avec les partenaires financiers extérieurs (Europe, Etat, Région, Département) et jouer le rôle d'interface
- ➔ Conduire et animer les réflexions sur des sujets d'intérêt commun liés à l'aménagement et au développement
- ➔ Fédérer et coordonner les actions et les projets portés par les différents acteurs locaux (collectivités, socio-professionnels, associations) sur ces mêmes domaines d'intervention

✓ 1-3 Le PETR un territoire de projet

↳ Un projet de territoire en partenariat avec les EPCI

Le projet de territoire est un document fédérateur qui amène une réflexion sur les enjeux du territoire, assure la cohérence des différentes politiques menées et décline sa vision stratégique en plan d'actions afin de garantir sa mise en œuvre.

Le projet du territoire 2015-2020, travaillé en cohérence avec le SCoT, a permis de définir le cadre d'intervention du PETR :



↳ Une ingénierie dédiée pour accompagner la mise en œuvre de projets en réponse aux besoins du territoire

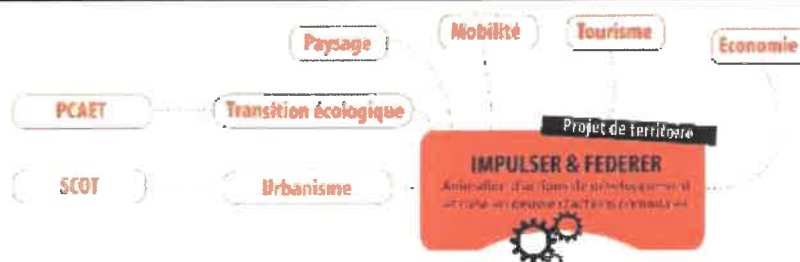
L'équipe technique pluridisciplinaire du PETR est au service des acteurs publics et privés du territoire pour accompagner leurs projets et leur apporter un appui méthodologique, une expertise et une aide au montage de dossiers de demande de subventions. Le PETR est également moteur de la mise en réseau des différents acteurs du territoire afin de faciliter l'émergence de projets, de fédérer et coordonner les actions.



↳ Le portage de dispositifs contractuels pour apporter des financements au territoire



↳ Le portage de projets nécessitant une échelle large et permettant d'animer les réflexions sur des sujets d'intérêt commun et de proposer des actions et solutions mutualisées aux EPCI



↳ Une mise à disposition d'outils auprès des EPCI membres pour construire les politiques publiques

- Des éléments de connaissance à intégrer dans les stratégies de développement et de planification des EPCI :

- Diagnostic du SCoT
- Diagnostic paysager/unités paysagères, ...
- Diagnostic énergie-climat par EPCI
- Diagnostic socio-économique, observatoire du territoire
- Diagnostic du tissu commercial et observations des dynamiques en cours

Autant d'actions qui permettent des économies d'échelle à différents niveaux :

- Etudes moins onéreuses que si elles étaient portées individuellement
- Données qui permettent d'alléger les marchés portés par les EPCI notamment pour les PLUi.

2/ Vie politique et administrative du syndicat

✓ 2-1 Les instances du PETR

2-1-1 Le comité syndical

Sur l'année 2025, aucune révision de la composition du Comité syndical n'a eu lieu.

La composition **2025** du comité syndical, qui comporte 45 membres, reste la suivante :

EPCI	DELEGUES PETR Centre Ouest Aveyron				
Rodez Agglomération	CAYLA	Florence	Decazeville communauté	JOSEPH-EDMOND	Michèle
	CENSI	Martine		CAYRON	Francis
	CESAR	Alexis		MARTY	François
	DOUZIECH	Jacques		REYNES	Jean-Michel
	GOMBERT	Dominique		WENZKE	Laurence
	KEROSLIAN	Jean-Philippe	CC Pays Segali	BARBEZANGE	Jacques
	LOPEZ	Sylvie		BORIES	André
	MONTOYA	Jacques		CARRIERE	François
	PAGES TOUZÉ	Laurence		CLEMENT	Karine
	RAUNA	Alain		FABRE	Jean-Marc
	REMISE	Jean-Paul	CC du Réquistanais	CAUSSE	Michel
	SADOUL	Jean-Philippe		NESPOULOUS	Régine
	TAUSSAT	Régine	CC Pays Rignacois	CALVET	Jean-Marc
	TAUZIN	Marie-Noëlle		ROUQUETTE	Dominique
TEYSSEDRE	Christian	Ouest Aveyron Communauté	BOUYSSIÉ	Jean-Michel	
CC Aveyron Bas Ségala Vaur	COUDERC		Vivian	DELPECH	Michel
	LE MEIGNEN		Jean Eudes	MANDROU TAOUBI	Françoise
CC Conques Marcillac	ALIBERT		Jean-Louis	MARTY	Guy
	COUFFIGNAL		Sylvain	MASBOU	Jean-Pierre
	FONTAINE		Hubert	ORCIBAL	Jean-Sébastien
	LACOMBE		Jean-Marie	POUZOULET LIGUE	Didier
CC Plateau de Montbazens	GARRIC		Benoît	RIGAL	Dominique
	MOLIERES	Jacques			

Quelques chiffres :

- Nombre de Comités syndicaux réunis : 4
- Nombre de délibérations votées : 21

2-1-2 Le bureau syndical

Le bureau est composé des 9 membres :

Jean-Eudes LE MEIGNEN	Président
Karine CLEMENT	1 ^{ère} vice-présidente
Jean-Philippe SADOUL	2 ^{ème} vice-président
Michel DELPECH	3 ^{ème} vice-président
François MARTY	4 ^{ème} vice-président
Michel CAUSSE	5 ^{ème} vice-président
Jean-Marie LACOMBE	6 ^{ème} vice-président
Jacques MOLIERES	7 ^{ème} vice-président
Jean-Marc CALVET	8 ^{ème} vice-président

Quelques chiffres :

- Nombre de bureaux réunis : 7 (dont 2 délibératifs)
- Nombre de délibérations votées : 2

2-1-3 Conférence des maires

Une conférence des maires a été organisée le 13 mai 2025 – Façonnons ensemble les paysages de demain.

Conférence des maires dédiée au
Plan Paysage
du PETR Centre Ouest Aveyron

**Façonnons ensemble
les paysages de demain**

"Du diagnostic.... aux objectifs de qualité paysagère"

Mardi 13 Mai 2025

16 heures

La Primaube
Espace Saint-Exupéry
1 route de la Vallée

Co-construire
**une vision inspirante
des paysages de
demain,
enracinée dans nos
spécificités locales**

Identifier ensemble
**les défis paysagers
majeurs
et imaginer des
plateaux d'action
concrètes et
porteuses de sens.**

**Le diagnostic : les dynamiques
en cours sur le territoire et les
enjeux qui en découlent**

**Les premières pistes
d'Objectifs de Qualité
Paysagère**

Animé par l'équipe experte
de CAUDEX, ce moment
d'échange se déroulera en
deux temps forts :
• Une plénière pour lancer
la discussion et
partager nos premières
réflexions.
• Des ateliers en petits
groupes pour plonger au
cœur des enjeux et
imaginer collectivement
des solutions créatives.

Cliquez ici
pour vous
inscrire
avant le
07/05

Jean-Eudes Le Meignan,
Président

Centre Ouest
Aveyron
Terre d'équilibre

**Cette rencontre sera
suivie d'un apéritif
dinatoire**

Elle a réuni 31 élus et partenaires.

2-1-5 Conseil de développement

Le conseil de développement a été associé le 13 mai 2025 à une réunion dédiée au Plan Paysage du PETR, animée par le bureau d'études CAUDEX, retenu pour l'élaboration de ce document stratégique. L'ordre du jour était le suivant :

- Présenter la démarche,
- Echanger sur les enjeux paysagers de notre territoire
- Recueillir les contributions de chacun

2-1-6 Le comité technique

Le comité technique du PETR est composé des DGS et agents des EPCI membres. Il permet d'associer étroitement les Intercommunalités aux travaux du PETR et de co-construire les projets d'intérêt commun.

4 comités techniques ont été organisés en 2025 :

- 30 janvier 2025 : SCoT et Urbanisme
- 11 février 2025 : Paysage
- 03 juin 2025 : SCoT et Urbanisme
- 13 octobre 2025 : Contractualisation

2-1-7 Le GAL Centre Ouest Aveyron

Le programme européen LEADER est animé par le Groupe d'Action Locale (GAL) dont la structure porteuse est le PETR Centre Ouest Aveyron.

Le comité de programmation est l'organe décisionnel du GAL. Il a deux missions principales :

- **Sélectionner les projets** et valider les subventions octroyées
- **Veiller au bon développement du programme** sur le territoire

A la suite de la signature de la convention, le Comité de Programmation LEADER 2023-2027 a été installé le 16 janvier 2025.

Il est composé de :

- Collège public : 13 membres
- Collège privé organisé en deux groupes d'intérêt : 14 membres

Sa composition au 07/10/2025 était la suivante :

		NOM	Prénom	EPCI	Commune
P U B L I C	Groupe d'intérêt public	MANDROU TAOUBI	Françoise	Ouest Aveyron Communauté	Mairie de Villefranche de Rouergue
		POUZOULET-LIGUE	Didier	Ouest Aveyron Communauté	Mairie de Naussac
		DELPECH	Michel	Ouest Aveyron Communauté	Mairie de Monteils
		WENZKE	Laurence	Decazeville Communauté	Mairie de Livinhac
		JOSEPH EDMOND	Michèle	Decazeville Communauté	Mairie d'Aubin
		ALIBERT	Jean-Louis	CC Conques Marcillac	Mairie de Salles la Source
		LACOMBE	Jean-Marie	CC Conques Marcillac	Mairie de Clairvaux
		CLEMENT	Karine	Pays Ségali Communauté	Mairie de Naucelle
		BORIES	André	Pays Ségali Communauté	Mairie de Gramond
		COUDERC	Vivian	CC Aveyron Bas ségala Viaur	Mairie de Rieupeyroux
		MOLIERES	Jacques	CC Plateau de Montbazens	Mairie de Montbazens
		CAUSSE	Michel	CC du Réquistanais	Mairie de Réquista
		ROUQUETTE	Dominique	CC du Pays Rignacois	Mairie de Anglars Saint Félix

		NOM	Prénom	Structure
P R I V É	groupe d'intérêt: économie et emploi	CAZOL	Yves	Chambre d'agriculture de l'Aveyron
		ALIBERT	Michel	FACE Aveyron Tarn (Fondation Agir Contre l'Exclusion)
		BALDET	Vincent	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron
		ESPINASSE	Huguette	APABA (Les BIO de l'Aveyron)
		VEDEL	Patrick	IÉS (Initiatives pour une Economie Solidaire)
		KALA	Fabien	BGE
		ROUQUIER	Philippe	La recyclerie du Rouergue / Inter'Emploi 12
		LAGARRIGUE	Philippe	UNAT Occitanie (Union Nationale des Associations de Tourisme)
	groupe d'intérêt: attractivité et environnement	PAPEROU	Jérôme	CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
		LEMOUX	Patrice	Union Sauvegarde du Rouergue
		LHERM	Vincent	CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
		GAYRAUD	Jacques	Centre Social et Culturel du Pays Ségali
		DELBRUEL	Basile	AJAL (Association Jeunesse Arts et Loisirs)
		PENEL	Gérard	FOL 12 - Ligue de l'enseignement

En 2025, 6 réunions du Comité de Programmation ont été organisées, au cours desquelles 23 projets ont été présentés et sélectionnés.

2-1-8 L'équipe technique du PETR

L'équipe technique du PETR est composée de 8 agents soit 7.65 ETP

A titre de comparaison

ETP moyen des PETR
d'Occitanie

(85 000 hb en moyenne)

9.9 ETP

✓ 2-2 Le bilan financier 2025

• Budget primitif 2025

Budget prévisionnel 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	538 619	PRODUITS DES SERVICES	0
Frais de structure et de procédure	208 500	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	649 983
Frais liés au programme d'actions	294 019	EXCEDENT de FCT REPORTE	429 280
Frais de communication	36 100	QUOTE PART SUBV EQUIP	10 920
CHARGES DE PERSONNEL	480 880		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 219		
DOTATION aux AMORTISSEMENTS	64 466		
Virement section investissement			
TOTAL DEPENSES	1 090 183	TOTAL RECETTE	1 090 183
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 000	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	106 454
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Subvention équipement	10 920	FCTVA	
Deficit d'investissemnt reporté		Exedent de fonctionnement capitalisé	
		AMORTISSEMENT	64 466
TOTAL DEPENSES	170 920	TOTAL RECETTE	170 920
TOTAL GENERAL	1 261 103	TOTAL GENERAL	1 261 103

• Contributions 2025

La cotisation des EPCI au PETR a été fixée comme suit :

COTISATIONS	2025	
	PETR/SCOT	2.30 €
	Contractualisation	0.20 €
	LEADER	0.30 €
	TOTAL	2.80 €

A titre de comparaison
Cotisation des PETR d'Occitanie
(85 000 hb en moyenne)
3.76 € en moyenne

• Compte financier unique 2025

Le CFU 2025 présente les résultats suivants :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement 2025	685 497.68 €	Dépenses d'investissement 2025	10 920.00 €
Recettes de fonctionnement 2025	699 698.20 €	Recettes d'investissement 2025	37 439.08 €
Résultat de fonctionnement 2025	14 200.52 €	Résultat d'investissement 2025	26 519.08 €
Résultat 2025			40 719.60 €
Résultat de fonctionnement cumulé	443 480.54 €	Résultat d'investissement cumulé	132 973.49 €
Résultat global de clôture 2025			576 454.03 €

Cf. CFU en annexe.

3/ Les missions développées en 2025

Les missions principales exercées par le PETR se déclinent en 4 grands axes :

- 1/ L'élaboration et l'animation d'un projet de territoire qui définit les actions à mettre en œuvre en matière de développement économique, aménagement de l'espace, transition énergétique...
- 2/ La gestion de la contractualisation avec les principaux partenaires : Europe, Etat, Région et Département
- 3/ L'appui à la coopération inter EPCI, le soutien aux actions de mutualisation
- 4/ L'exercice de la compétence SCOT

✓ 3-1 Communication

- Site Internet : <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/>.
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/people/PETR-Centre-Ouest-Aveyron/100070121432673/>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/petr-centre-ouest-aveyron-106466238/>
- Lettre d'information

✓ 3-2 Animation territoriale et politiques contractuelles

Le PETR est un lieu de dialogue sur l'articulation des politiques publiques et leur traduction opérationnelle dans le champ de l'aménagement et du développement territorial. Il permet ainsi de renforcer l'ancrage local des dynamiques départementales, régionales, nationales et européennes sur ces sujets et d'en renforcer l'animation de proximité. Le PETR permet de doter le territoire d'une capacité d'ingénierie afin de servir au mieux les politiques locales et de réaliser des économies d'échelle.

L'équipe technique pluridisciplinaire du PETR est au service des acteurs publics et privés du territoire pour accompagner leurs projets et leur apporter un appui méthodologique, une expertise et une aide au montage de dossiers de demande de subventions. Le PETR est également moteur de la mise en réseau des différents acteurs du territoire afin de faciliter l'émergence de projets.

Depuis sa création en 2015, le PETR Centre Ouest Aveyron est engagé dans les dispositifs contractuels suivants permettant le financement des projets du territoire :

- Avec la Région Occitanie : Contrat Régional Unique 2015/2017, puis Contrat Territorial Occitanie 2018/2021 et 2022/2028, ainsi que les Contrats Bourgs Centres Occitanie et les Contrats Grands Sites Occitanie
- Avec l'Etat : Contrat de ruralité 2017/2020 puis Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026 devenu le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique
- Avec l'Union européenne :
Programme LEADER 2014-2022 et LEADER 2023-2027
ATI (Approche Territoriale Intégrée) FEDER 2021-2027

Le Projet de territoire du PETR représente le socle de la contractualisation avec les partenaires financiers. Il s'appuie sur 3 axes, déclinés en 11 objectifs stratégiques, et 1 axe transversal :

Le PETR porte ces différentes contractualisations pour les 8 communautés de communes qui le composent, Rodez Agglomération bénéficiant de ses propres contrats. Ces périmètres identiques facilitent la cohérence dans la mise en œuvre du Projet de territoire du PETR et dans la programmation opérationnelle des projets qui en découlent.



A-1 : LE CONTRAT REGIONAL

La Région Occitanie a renouvelé sa contractualisation avec les territoires de projet pour la période 2022-2028 avec une nouvelle génération de Contrats Territoriaux Occitanie (CTO). Les principales nouveautés de la génération 2022-2028 portent sur :

- L'intégration du Pacte vert de la Région : le CTO constitue le cadre privilégié de dialogue stratégique et de gestion avec les territoires pour la mise en œuvre opérationnelle du Pacte vert.
- L'ajout des EPCI en tant que cosignataires du CTO et membres du comité de pilotage.

Le CTO 2022-2028 du Centre Ouest Aveyron a été validé par le Comité syndical du PETR du 27 octobre 2022. Sa version finale a ensuite été approuvée par la Région, lors de la Commission permanente du 16 décembre 2022.

Le CTO s'appuie sur deux documents majeurs :

- Le contrat cadre : il fixe des orientations et priorités partagées, issues de la rencontre entre l'ensemble des politiques d'action de la Région et le Projet de territoire du PETR.
- Les programmes opérationnels : ils permettent de programmer annuellement les projets portés par les Communes et Communautés de communes qui sollicitent une subvention auprès de la Région.

La Région a rappelé que, pour la période 2022-2028, les demandes de subvention doivent être inscrites dans une programmation annuelle du CTO préalablement à tout passage en commission permanente de la Région.

Aussi, le PETR organise chaque année un appel à projets auprès des collectivités concernées du territoire pour inscrire leurs dossiers aux programmes opérationnels annuels.

En 2025, une programmation opérationnelle a été validée, après proposition lors d'un comité technique des financeurs réuni en septembre 2025 puis présentation en comité de pilotage en décembre 2025, pour un total de 40 projets inscrits, représentant un coût d'investissement prévisionnel de 15,8 M€ et sollicitant 9,6 M€ de financements publics.

A-2 : BOURG CENTRE OCCITANIE

La Région Occitanie a reconduit pour la période 2022-2028 la politique « Bourg centre Occitanie » qu'elle avait lancée sur la période 2018-2021. Elle a pour objectif de recréer, maintenir ou développer une centralité nécessaire aux territoires ruraux en accompagnant la revitalisation des communes qui sont des pôles de services de leur bassin de vie, dans un souci de rééquilibrage territorial. Elle vise à :

- Renforcer/conforter/qualifier l'attractivité des bourgs et petites villes rurales ;
- Renforcer les fonctions de centralité par le développement d'une offre de services de qualité ;
- Soutenir le développement économique de ces communes et de leur bassin de vie ;
- Prioriser les programmes d'action en fonction des enjeux et des contraintes budgétaires ;
- Elaborer de manière partenariale avec les acteurs institutionnels concernés et de manière partagée avec la population et les acteurs locaux le projet de développement et d'attractivité de la commune ;
- Appliquer le Pacte vert de la Région dans les projets des communes ;

Cette politique s'adresse aux communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, aux communes « pôles de services supérieurs ou intermédiaires ou de proximité » de plus de 1 500 habitants ainsi qu'aux communes « pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique.

Sur l'ensemble du territoire Centre Ouest Aveyron, les communes et EPCI éligibles se sont fortement mobilisés dès 2018 amenant en 2024 à la validation de **20 contrats et leurs avenants** (pour les contrats de la 1^{ère} génération) pour 27 communes concernées : Aubin / Cransac, Baraqueville / Naucelle, Conques en Rouergue, Decazeville, Druelle Balsac, Firmi, Le Monastère, Luc-la-Primaube, Marcillac Vallon / Saint-Christophe, Najac / La Fouillade, Olemps, Onet le Château, Réquista, Rignac, Sainte-Radegonde, Sébazac Concourès, Villefranche de Rouergue et Villeneuve d'Aveyron, Rieupeyroux / La Salvétat Peyralès / Le Bas Ségala, Montbazens/Lanuéjols.

Les contrats BCO représentent des sous-contrats du CTO.

⇒ **Le PETR a poursuivi son accompagnement des communes et EPCI dans la mise en œuvre opérationnelle des avenants/nouveaux contrats** tout en assurant l'interface avec la Région et en favorisant l'échange d'expériences entre les collectivités.

A-3 GRANDS SITES OCCITANIE

Initiée dans un premier temps en 2008 au sein de l'ex Région Midi-Pyrénées, la politique des Grands Sites a été confirmée par la nouvelle Région Occitanie sur la période 2018-2021. Avec ce dispositif, la Région décide de s'appuyer sur les sites culturels, patrimoniaux, historiques, naturels exceptionnels afin de structurer au sein du territoire régional des destinations touristiques majeures.

Ainsi, un « Grand Site Occitanie » est un lieu de forte notoriété doté d'un patrimoine remarquable ou d'un site culturel de rayonnement international et disposant tout particulièrement d'une ou plusieurs composantes à caractère exceptionnel (dit cœur emblématique du Grand Site).

- Objectif de la Région : **faire entrer l'Occitanie dans le Top 10 des destinations européennes**
- **40 Grands Sites labellisés** sur la région, dont 3 sur le territoire Centre Ouest Aveyron : **Bastides et Gorges de l'Aveyron, Conques et Rodez**
- La Région s'engage auprès de chaque Grand Site par un contrat pour la période 2018-2021
- Chaque contrat se traduit opérationnellement par un programme d'actions permettant de financer les projets inscrits dans ce programme

Le PETR reste impliqué dans l'accompagnement de ces démarches, en lien avec le CTO.

B- CONTRAT POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE 2021-2026

Sur la période 2017-2020, le PETR était porteur d'un Contrat de ruralité avec l'Etat, qui a été **remplacé pour la période 2021-2026, par le Contrat pour la réussite de la Transition Ecologique**.

Le CRTE a pour objectif de :

- Accompagner toutes les collectivités dans la concrétisation de leurs projets autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale,
- S'inscrire dans une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).

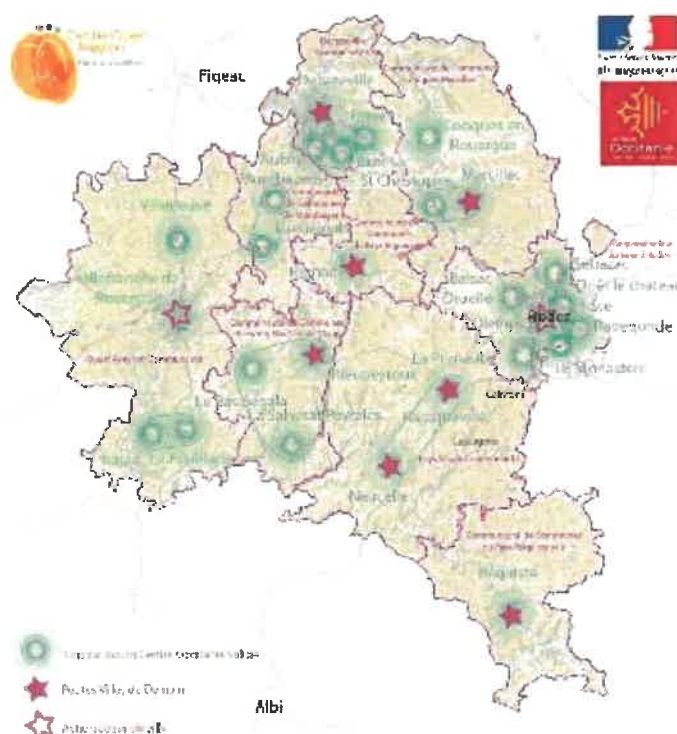
Le CRTE du PETR est une déclinaison de son projet de territoire. Il s'appuie sur 3 axes, déclinés en 11 objectifs stratégiques, et 1 axe transversal.

Le CRTE permet d'engager des financements de l'Etat en faveur des projets portés par les collectivités du territoire dans le cadre de programmations annuelles. **Une programmation a ainsi été présentée en comité de pilotage commun avec le CTO et l'ATI FEDER en décembre 2025, portant sur 72 projets au total, pour un coût d'investissement total de 38,9 M€ et 9,2 M€ de financements sollicités auprès de l'Etat.**

En juin 2025, Madame la Préfète de l'Aveyron et Monsieur le Président du PETR ont signé un avenant au CRTE, actant la dynamique relancée en 2024 qui a porté essentiellement sur une revue des projets prévisionnels portés par les collectivités situées sur le territoire du CRTE (115 communes + 8 communautés de communes).

Au-delà du recensement des projets, la démarche menée entre l'Etat et le PETR avait participé à sensibiliser les collectivités aux actions qu'elles peuvent mener pour contribuer à la réussite de la transition écologique. La grille CRTE qu'elles doivent maintenant remplir et joindre lors du dépôt de leurs demandes de subvention DETR, DSIL et Fonds vert pour les projets inscrits au CRTE est une étape de plus dans ce sens.

Par ailleurs, l'Etat a lancé en 2020 le programme « Petites Villes de Demain ». Sur le territoire Centre Ouest Aveyron, 7 communes ont été lauréates : Baraqueville / Naucelle, Decazeville, Marcillac, Réquista, Rignac et Rieupeyroux.



En tant que cosignataire de ces conventions PVD, ainsi que du contrat Action Cœur de Ville de Villefranche-de-Rouergue, le PETR a participé aux comités de pilotage annuels de chacun.

Le PETR a poursuivi son accompagnement auprès des communes et communautés de communes concernées, en lien avec le dispositif Bourg-Centre Occitanie, en créant et animant en 2021 un club des chefs de projet PVD et Action Cœur de Ville du Centre Ouest Aveyron. Le club s'est réuni 1 fois en 2025.

C- PROGRAMME LEADER

Programme LEADER 2014-2022

Sur LEADER 2014-2022, le GAL Centre Ouest Aveyron s'est vu confier une **enveloppe de 4 158 410 €** permettant de financer les projets selon 3 axes :

- Un premier axe sur le développement économique
- Un deuxième axe sur le tourisme, le patrimoine, les services à la population et la culture orientée
- Un troisième axe visant l'accompagnement aux changements de pratiques et aux nouvelles formes de mobilité

→ En 2025, 39 dossiers de demande de paiement ont été instruits par l'autorité de gestion régionale. Tous les projets ont perçu le solde de la subvention LEADER.

Etat des consommations au 31/12/2025

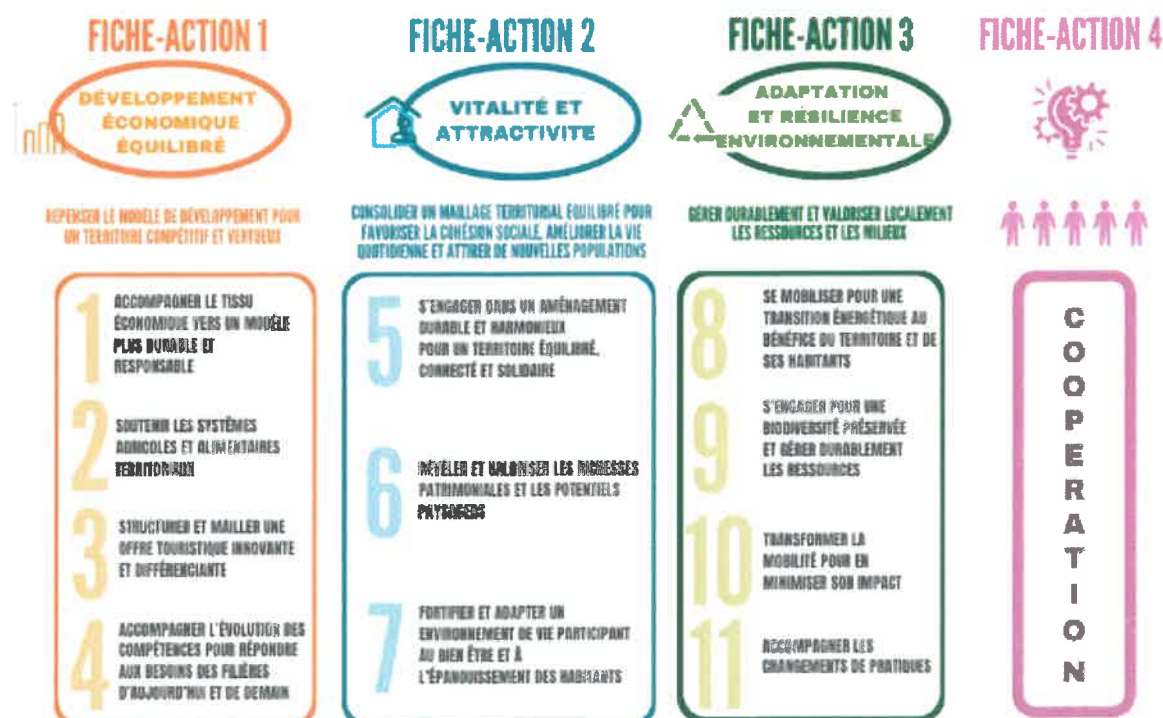
- Montant programmé : 4 036 900 euros (97% de l'enveloppe)
- Montant payé : 3 835 767 euros (94 % du montant total programmé)

Programme LEADER 2023-2027

La candidature LEADER 2023-2027 du PETR a reçu un avis favorable de la Région avec une dotation accordée en commission permanente le 9/02/2023 de : 2 645 110 € sur 5 ans, soit 529 022 €/an.

La stratégie du GAL Centre Ouest Aveyron est une déclinaison du projet de territoire (CRTE). Elle comporte 3 fiches-actions thématiques, une fiche-action « Coopération » et une fiche-action « Animation ».

En 2025, le programme LEADER 2023-2027 a été lancé de façon opérationnelle, avec l'installation du Comité de Programmation et les sélections de projets.



La répartition par fiche-action est la suivante :

N° fiche action	Libellé de la fiche action	Montant FEADER
1	Développement économique équilibré	1 180 300 €
2	Vitalité et attractivité	901 750 €
3	Adaptation et résilience environnementale	238 060 €
4	Coopération	55 000 €
5	Animation	270 000 €
	TOTAL	2 645 110 €

Projets ayant sollicité une aide LEADER 2023-2027

En 2023 et 2024, 15 projets avaient fait des pré-demandes LEADER selon la procédure transitoire établie par la Région en attendant le conventionnement AGR-GAL.

A partir de janvier 2025, ces projets ont été présentés en priorité au comité de programmation LEADER pour avis de sélection. Pour ces projets, les dossiers de demande d'aide ont été déposés dans le délai de 3 mois imposé par l'AGR.

En addition, 10 projets supplémentaires ont été présentés et sélectionnés en 2025, pour un total de 23 projets de mise en œuvre et 2 dossiers d'animation du programme.

Projets sélectionnés en 2025

Fiche-action 1 : développement économique équilibré

	Intitulé de l'opération	Porteur de projet	Feader sollicité	Montant de l'opération
1.1 Tissu économique	Réhabilitation d'un bâtiment dans le centre bourg pour la création d'un café (opération 1 000 cafés)	Commune de Sénergues	75 688 €	402 391,30 €
	Création du tiers-lieu de Baraqueville	Pays Ségali Communauté	120 000 €	726 626,83 €
	Réhabilitation d'une maison et d'une ancienne forge en espace multi-usage à Vabre Tizac	Commune de Le Bas Ségala	120 000 €	514 221,66 €
1.2 Agriculture et Alimentation	Extension et aménagement des halles Raymond Lacombe	Pays Ségali Communauté	120 000 €	722 431,14 €
	Les fermes de demain - démarche prospective participative pour une agriculture durable en Ouest Aveyron	Ouest Aveyron Communauté	49 280 €	78 813,38 €
1.3 Tourisme	Modernisation de la galerie Jean-Marie Périer	Commune de Villeneuve d'Aveyron	54 442 €	100 000,00 €
	Bastides et Gorges de l'Aveyron, destination jeux en famille	SPL Ouest Aveyron Tourisme	69 823 €	126 950,00 €
	Création d'un gîte communal au centre du village de Tayrac	Commune de Tayrac	83 428 €	195 567,59 €
1.4 Emploi et compétences	Création d'une résidence « tremplin vers l'autonomie »	MFR Naucelle	120 000 €	599 317,33 €
	Achat d'un simulateur de conduite de machines agricoles	Lycée agricole privé François Marty à Monteils	53 678 €	83 871,60 €
	Aménagement des nouveaux locaux d'InterEmploi	InterEmploi	96 000 €	367 200,00 €
TOTAL LEADER sélectionné			962 338 €	
Enveloppe restante FA1			217 962 €	

Fiche-Action 2 : vitalité et attractivité

	Intitulé de l'opération	Porteur de projet	Feader	Montant de l'opération
2.2 Patrimoine et paysages	Elaboration du plan paysage du Centre Ouest Aveyron	PETR Centre Ouest Aveyron	90 384 €	155 279 €
	Mise en valeur patrimoniale du Claux d'Ambeyrac: Culture, lien social et notoriété du territoire	Commune d'Ambeyrac	27 160 €	77 599 €
2.3 Cadre de vie	2.3.1 Culture			
	Création d'un parcours artistique et d'un espace sportif et de détente	SIVU de gestion du plan d'eau du moulin de Bannac	16 021 €	32 488 €
	2.3.2 Soins et santé			
	Equiper des ambulances sapeurs-pompiers en moniteurs multi-paramétriques avec télétransmission d'électrocardiogrammes	SDIS 12	81 460 €	127 281 €
	Aménagement intérieur de la maison de santé de Montbazens	Commune de Montbazens	120 000 €	664 293 €
	Réhabilitation de l'ancienne mairie en résidence seniors	Commune de Clairvaux d'Aveyron	120 000 €	697 700 €
	2.3.3 Services et loisirs			
	«La conciergerie», un tiers-lieu villageois	Association Les lieux communs de Najac	34 582 €	54 441 €
	Création d'un espace multi-service dans le cadre de la réhabilitation de la mairie à Lanuéjols	Commune de Lanuéjols	114 571 €	630 964 €
		TOTAL LEADER sélectionné	604 178 €	
		Enveloppe restante FA2	297 572 €	

Fiche-Action 3 : adaptation et résilience environnementale

	Intitulé de l'opération	Porteur de projet	Feader sollicité	Montant de l'opération
3.1 Energie	pas de projet présenté sur cet axe au 31/12/2025			
3.2 Ressources et biodiversité	Engagé Eau Jardin : Service Conseil Action pour les habitants en faveur de la gestion intégrée des eaux pluviales et de l'adaptation au changement climatique	CPIE du Rouergue	13 000 €	25 334 €
3.3 Mobilité	Passerelle himalayenne pour mobilité douce sur le Lot	Decazeville communauté	120 000 €	508 972 €
3.4 Changements de pratiques	pas de projet présenté sur cet axe au 31/12/2025			
		TOTAL LEADER sélectionné	133 000 €	
		Enveloppe restante FA3	105 060 €	

Fiche-Action Coopération

	Projets sélectionnés	Porteurs de projets	Feader sollicité
FA COOPERATION	Valorisation touristique concertée du Viaduc du Viaur, dans le cadre de la candidature UNESCO européenne	Pays Ségali Communauté (GAL Centre Ouest Aveyron) CC Carmausin Ségala (GAL Albigeois Bastides)	16 947 €
	Marque de destination partagée "Ségala, Aveyron-Tarn, Sauvage de caractère"	Pays Ségali Communauté et CC Aveyron Bas Ségala Viaur (GAL Centre Ouest Aveyron) CC Carmausin Ségala (GAL Albigeois Bastides)	21 179 €
	TOTAL		38 125 €
	Enveloppe restante Coopération		16 875 €

Fiche-Action Animation

Intitulé de l'opération	Porteur de projet	Montant Feader
Ingénierie LEADER 2023-2024	PETR Centre	41 385 €
Ingénierie LEADER 2025	Ouest Aveyron	66 885 €
TOTAL		108 271 €
Enveloppe restante Animation		161 729 €

Etat des lieux de l'enveloppe au 31/12/2025

Montant de l'enveloppe du GAL Centre Ouest Aveyron : 2 645 110 €

Nombre de projets sélectionnés : 23

Montant total sollicité : 1 845 912 € soit 70% de l'enveloppe totale

Nombre de projets programmés : 2

Montant total programmé : 97 481 € soit 4% de l'enveloppe totale

Pas de paiement LEADER 2023-2027 en 2025.

Coopération

Le GAL Centre Ouest Aveyron et le PETR, en tant qu'acteur du développement territorial, participe à l'émergence et à la mise en œuvre de projets de coopération avec d'autres territoires, dans le cadre du programme LEADER.

A ce titre, deux projets de coopération ont été initiés en 2025 :

- **Une coopération sur le thème de la pierre sèche**, en partenariat avec 9 autres territoires de la région Occitanie. Pour notre territoire, le PETR porte le projet qui a pour objectif de partager et valoriser les expériences et bonnes pratiques sur cette technique de construction, construire des outils communs et préfigurer un réseau régional sur la pierre sèche. Ainsi, il est envisagé de créer un guide des bonnes pratiques avec des visites inspirantes sur les territoires participants, un annuaire de la pierre sèche, des formations à destination des élus et agents des collectivités et une boîte à outil « urbanisme ».
- **Une coopération autour de la valorisation du patrimoine minier et industriel**, rassemblant des partenaires (musées et sites de visite, offices de tourisme et collectivités) des communautés de communes du Carmausin Ségala, des Monts d'Alban et du Villefrancois dans le Tarn et de Decazeville Communauté dans l'Aveyron. Le projet se développe autour de trois axes de travail :
 - Interconnaissance et concertation entre partenaires du projet ;
 - Archives, connaissance et conservation des fonds
 - Valorisation et communication

Porteurs de projets rencontrés en 2025 et nouveaux projets accompagnés

En 2025, 48 porteurs de nouveaux projets ont été rencontrés pour évaluer la possibilité d'un financement LEADER, dont 22 porteurs de projets privés.

Les porteurs privés sont principalement des associations et entreprises de différents secteurs : tourisme, agriculture et transformation agroalimentaire, culture, organismes de formation et accompagnement vers l'emploi, etc.

Les projets privés s'inscrivent sur les fiches-actions du GAL :

Fiche-action 1 Développement économique équilibré : 11 projets sur les thématiques du tourisme, de l'agriculture et alimentation et de l'emploi et des compétences

Fiche-action 2 Vitalité et attractivité : 7 projets sur les thématiques du patrimoine, loisirs et culture, services au public principalement

Fiche-action 3 Adaptation et résilience environnementale : 4 projets dont 2 d'économie circulaire (réemploi et réduction des déchets), un projet porté par la coopérative ENERCOA sur la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergie renouvelable, un projet pour favoriser la gestion intégrée des eaux pluviales.

Une demande de subvention LEADER a été faite pour 5 de ces projets

Les rencontres avec des collectivités et d'autres structures publiques ont permis le recensement d'une quinzaine de nouveaux projets, dont 13 ont fait ou feront l'objet d'une demande de subvention LEADER.

La répartition par thématique est la suivante :

Fiche-action 1 Développement économique équilibré : 5 projets (1 tiers-lieu, 4 sur le tourisme)

Fiche-action 2 Vitalité et attractivité : 8 projets (accès au soin ; services au public ; culture et loisirs ; patrimoine)

Fiche-action 3 Adaptation et résilience environnementale : 2 projets de développement des mobilités douces

D- ATI FEDER

La Priorité 5 du Programme régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027 permet de mobiliser des financements du FEDER par des dispositifs appelés « **Approches Territoriales Intégrées** » (ATI) sur des thématiques ciblées : amélioration du cadre de vie, lutte contre la désertification médicale, développement de l'hébergement d'urgence, développement des équipements culturels, touristiques et de loisir, modernisation de centres de formation.

Le PETR étant porteur d'un CTO, il a été retenu chef de file ATI sur son territoire, hors Rodez Agglomération (qui a ses propres CTO et ATI), par la Région le 16 décembre 2022.

En tant que chef de file ATI, le PETR assure la gouvernance et la mise en œuvre de l'ATI. A ce titre, il a notamment pour mission de réunir un comité de pilotage afin que celui-ci pré-sélectionne les opérations déposées à l'ATI, en conformité avec la stratégie territoriale mise en œuvre par le PETR en déclinaison de son Projet de territoire. ***Les avis rendus ne présagent pas de l'issue de l'instruction et de la sélection des opérations par la Région, qui en a la charge en tant qu'autorité de gestion.***

Par ailleurs, le PETR accompagne les porteurs de projet, en lien étroit avec les services Europe de la Région :

- Identification des projets potentiellement éligibles à la Priorité 5 du FEDER, vérification de l'éligibilité effective et du respect des dispositions européennes, information sur les règles de financements du FEDER ;
- Appui à l'établissement des plans de financement (en articulation avec les autres cofinancements) et, si nécessaire, au montage des dossiers ;
- Suivi de la programmation des dossiers, de leur réalisation effective et du respect des obligations européennes.

L'enveloppe FEDER de la priorité 5 est de 134M€ jusqu'en 2027, à répartir entre les 58 ATI de l'ensemble de l'Occitanie. La Région n'a pas attribué de montant FEDER pour chaque ATI.

Le comité de pilotage de l'ATI FEDER du PETR s'est réuni une fois en décembre 2025 (COPIL commun au CTO et au CRTE) permettant de donner un avis positif de présélection sur une opération déposée à la Priorité 5 du FEDER.

Fin 2025, 342 047 € de FEDER étaient programmés sur l'ATI du PETR et 722 607 € étaient en cours d'instruction par les services de la Région.

Documents et ressources disponibles

- *Projet de territoire 2020-2026* <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/le-petr/le-projet-de-territoire/>
- *Contrat territorial régional 2022-2028*
- *CRTE 2021-2026*
- *Convention et fiches action LEADER*
- *Fiches pédagogiques de la Priorité 5 du FEDER (ATI)*

✓ 3-3 Transition énergétique



Une démarche Energie Climat volontaire intégrée au SCoT

Conscientes de la nécessité d'agir collectivement face aux problématiques écologiques, les collectivités membres du PETR Centre Ouest Aveyron ont jugé opportun de se regrouper afin de mettre en place une démarche territoriale sur la thématique énergie-climat à l'échelle de ce périmètre géographique, qui permet d'atteindre une maille pertinente pour atteindre des objectifs TEPOS 2050.

La démarche Energie Climat du PETR Centre Ouest Aveyron, qui a démarré en 2016, intègre les PCAET de 2 obligés de plus de 20 000 habitants (Rodez Agglomération et Ouest Aveyron Communauté) et permet aux autres collectivités non obligées de bénéficier d'une dynamique territoriale pour assurer une meilleure coordination des actions mutualisables, une efficacité accrue et la capitalisation des expériences les plus exemplaires.

La démarche Energie Climat s'articule autour des axes suivants :

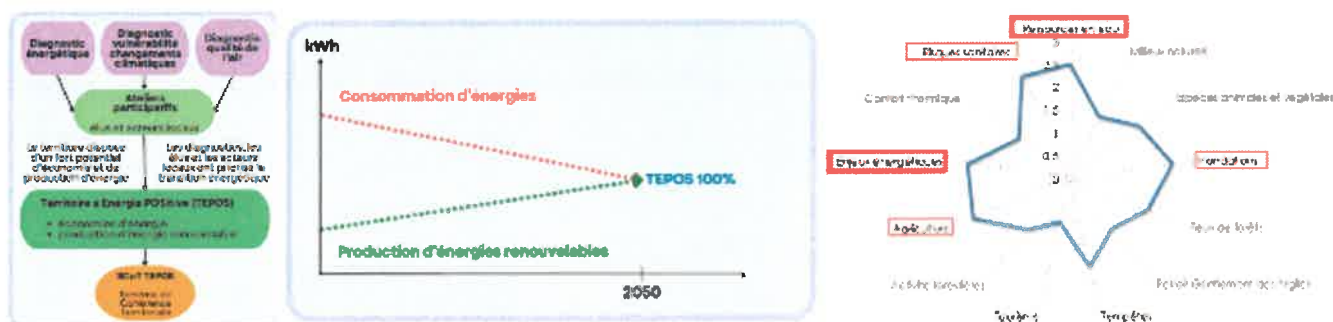
- Axe 1 Encourager, coopérer et impliquer autour des transitions du territoire
- Axe 2 Améliorer la performance économique et énergétique du patrimoine public et privé
- Axe 3 Promouvoir un urbanisme durable, favoriser les mobilités tout en maîtrisant les impacts environnementaux
- Axe 4 Valoriser les ressources énergétiques locales et renouvelables
- Axe 5 Activer les leviers de l'économie circulaire
- Axe 6 Réduire les pollutions agricoles et anticiper le positionnement sur de nouvelles filières de production (adaptation et diversification)

Le plan d'actions du PETR se construit collectivement et progressivement d'après les principaux enjeux identifiés par les diagnostics chiffrés objectivement, d'après les différentes pistes d'actions proposées lors des concertations d'acteurs du territoire, d'après les besoins des élus et des politiques nationales et régionales en évolution.

L'année 2025 a permis de participer à la mise en œuvre des démarches Energie Climat du PETR, de Rodez Agglomération et d'Ouest Aveyron Communauté, favorisant les objectifs TEPOS du territoire.

Démarche Energie Climat du PETR Centre Ouest Aveyron :

- Diffusion de la stratégie territoriale d'atténuation (TEPOS 2050) et d'adaptation au changement climatique lors des réunions avec les élus et partenaires.



Grille de synthèse des vulnérabilités face aux impacts du changement climatique

Source : eC2i.Ned, 2017

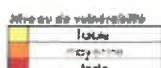
Secteurs	Déclinaison des typologies d'enjeux	Types d'effets climatiques concernés			Niveau d'exposition			Niveau de sensibilité			Synthèse sensibilité par enjeu	Synthèse sensibilité par secteur	Vulnérabilité	Synthèse de la vulnérabilité par secteur
		Paramètres climatiques influant les secteurs			Exposition d'habitants aux effets climatiques			Proportion dans laquelle le territoire est exposé						
		Température	Précipitations	Élévation du niveau de la mer	Faible	Moyen	Fort	Faible	Moyen	Fort				
Eau	Ressources en eau	XX	XX	X										
Biodiversité	Milieu naturel	XX		X										
	Espèces animales et végétales	XX		X										
Biosphère	Insularité		XX	XX										
	Forêt de feuillus	X		X										
Biosphère	Forêt de conifères des Alpes	X		X										
	Forêt de résineux	X		X										
Activités économiques	Tourisme	XX	X	XX										
	Activités forestières	X	X	XX										
Énergie	Agriculture	XX	XX	XX										
	Énergie électrique			XX										
Santé et cadre de vie	Confort thermique	XX		X										
	Risques sanitaires	X	X											

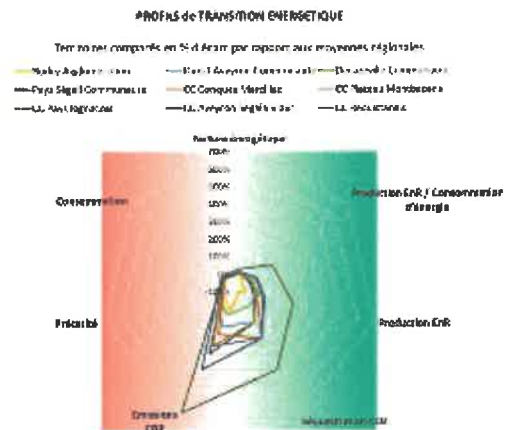
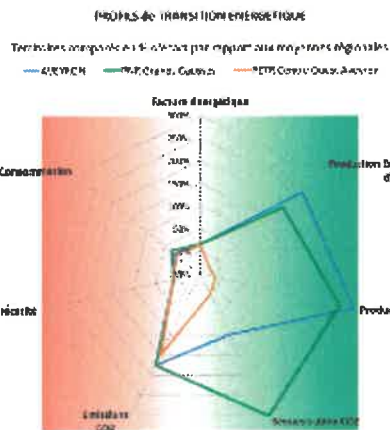
Niveau de vulnérabilité

Très forte

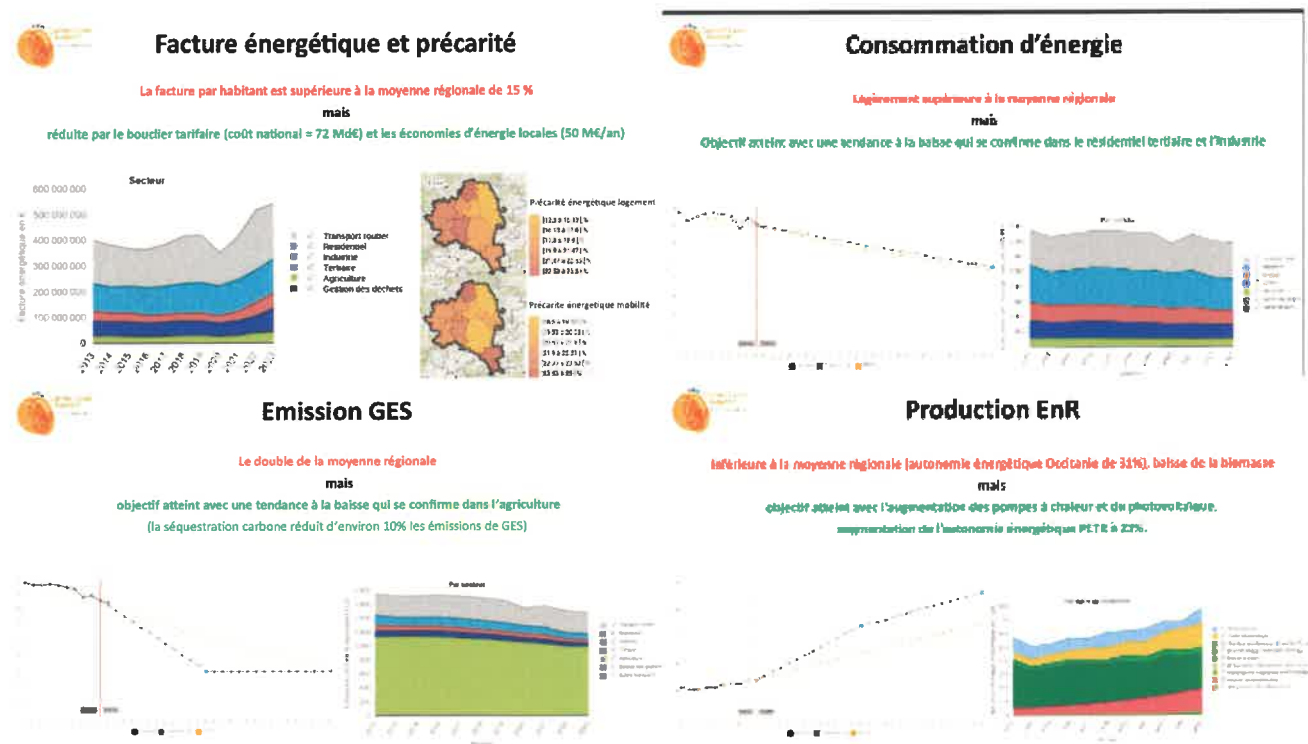
Moyenne

Faible





- Suivi et présentation d'indicateurs stratégiques et opérationnels.



- Accompagnement des projets territoriaux d'adaptation au changement climatique.



- Suivi des diagnostics et rénovations énergétiques de bâtiments publics intégrés dans le CRTE, en partenariat avec le SIEDA.



Actions d'atténuation au PÉTR



Bâtiment de la Communauté de communes Conques Montbazens
Énergie : solaire, géothermique, PÉ, etc.



Bâtiment de Pays Ségali Communauté
Conques, Lardès, Puy, Chastagnat



Mairie de Sébazac - Bordes
Appropriation
Isolation renforcée, chauffage et
éclairage performants par géothermie
(500 m² au 150 m²)



Maison de santé de la Postolle - Ouest Aveyron Communauté
Médicaux associatifs et isolation verticale,
ventilation double flux, pompe à chaleur
géothermique



École de Malleville - Ouest Aveyron Communauté
Murs en béton, isolation renforcée, ventilation double flux, pompe à chaleur géothermique



École de Murviel - Ouest Aveyron Communauté
PÉ, ventilation double flux, chauffage à
pompe



Espace de Lant - Ouest Aveyron Communauté
Isolation renforcée, ventilation double flux, structure bois avec aérations
naturelles



Logement à Murviel - Ouest Aveyron Communauté
No axes boisés, murs de maçonnerie
isolés, ventilation double flux

- Prêt de matériel de mesure et d'enregistrement des températures dans les bâtiments publics.

- Accompagnement des projets territoriaux d'énergies renouvelables dans le cadre d'une AMO portée par le PER avec le prestataire ECLER :



Actions d'atténuation au PÉTR



Réseau chaleur bois mairie, école, salle
des fêtes de Pruines
Communauté de communes Conques
Marcillac



Chaufferie bois mairie, école,
MAM, cantine, logement de
Montels
Ouest Aveyron Communauté



Réseau chaleur bois citoyen pour 10
bâtiments (6 publics + 4 privés) de Najac
Ouest Aveyron Communauté



Méthanisation agricole collective
Communauté de communes
Montbazens



Toiture photovoltaïque citoyenne 36kW
Salle d'animation de Gramond - Pays
Ségali Communauté



Ombrières photovoltaïques citoyennes 2,3 MW
en autoconsommation collective
ZA de la Glèbe à Laramière - Ouest Aveyron
Communauté



Parc photovoltaïque citoyen 4 MW
GDS + Laramière + Ouest Aveyron
Communauté + SEM Lot Énergies
Nouvelles + SCIC Enercoa (428 k€ citoyens)

Changement d'échelle de la SCIC EnerCOA sur le PÉTR (voir Rapport final AMO EnR du 25/03/24).

AMI PV 10 MW à Pays Ségali Communauté (PSC) pour développer 100 000 m² de photovoltaïque (toitures, ombrières, sol), mais reporté car réseau électrique saturé.

PV sol 4MW coopératif et citoyen à Laramière, inauguration prévue en 2026.

PV ACC 2.3 MW citoyen des ombrières de la Glèbe sur Ouest Aveyron Communauté, inauguré en 2025 par OAC et EnerCOA, avec le label Energie Partagée.

Projet PV au sol 1MW coopératif et citoyen à Mouret, en cours de développement par EnerCOA.

Réseau de chaleur bois coopératif et citoyen à Najac, développé par EnerCOA, en cours de travaux, avec le label Energie Partagée.



- Modules pédagogiques « Energie Climat » en partenariat avec le CPIE : 47 demi-journées réalisées dans 17 classes pour 379 élèves sensibilisés.



- Codéveloppement des ateliers du réseau de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) organisés par le CPIE.

- Participation aux divers ateliers « Fresque du climat » et « 2 tonnes » en partenariat avec les associations locales.

- Participation aux réseaux Région, ADEME, ANPP, CLER, Caloe.

PCAET « obligé » de Rodez Agglomération :

- Participation aux comités de pilotage, comités techniques et ateliers (Destination TEPOS).

- Participation aux réunions EIT pour la démarche « CARTEES », animation d'ateliers « Energie » (économies, contrats d'achat, EnR) et présentation des projets d'EnerCOA aux entreprises ruthénoises (ACC PV la Glèbe).



*Atelier Destination TEPOS
à Rodez Agglomération*

PCAET « obligé » de Ouest Aveyron Communauté :

- Participation aux réunions des comités de pilotage et comités techniques

Documents et ressources disponibles

- Diagnostic air-énergie-climat du PETR, décliné par EPCI
- Etude de potentiel EnR du PETR, décliné par EPCI
- Diagnostic de vulnérabilité aux changements climatiques
- Stratégie et objectifs chiffrés TEPOS
- Outil de suivi énergétique pour le patrimoine public
- Préconisations pour les marchés publics de rénovation énergétique
- Prêt de matériel de mesure et d'enregistrement des températures
- Fiche pratique pour un développement participatif des énergies renouvelables
- <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/nos-missions/sengager-dans-la-transition-ecologique/>

PLAN PAYSAGE DU TERRITOIRE

L'année 2025 a été marquée par la poursuite active de l'élaboration du Plan paysage, lancé en 2024 avec le bureau d'études CAUDEX. Cette démarche, engagée pour mieux comprendre, préserver et valoriser les spécificités paysagères du territoire, est entrée dans ses phases de diagnostic approfondi, de définition des enjeux, puis de construction des objectifs de qualité paysagère et du plan d'actions.



POURSUITE DU DIAGNOSTIC ET FORMULATION DES ENJEUX

Le premier semestre a été consacré à l'analyse et à l'enrichissement du diagnostic paysager produit par CAUDEX, ainsi qu'à la reformulation collective des enjeux du territoire. Plusieurs comités techniques se sont tenus, notamment les 11 février et 17 mars, pour approfondir cette réflexion, complétés par des points de travail réguliers avec le bureau d'études, le CAUE et les partenaires techniques (réunions des 25 février et 24 mars). Un important travail de terrain et de relecture a permis d'aboutir, fin mars, à une reformulation consolidée des enjeux, présentée ensuite en conseil syndical le 11 avril.

TEMPS FORT DE SENSIBILISATION DU 13 MAI 2025

Un temps fort de restitution et de sensibilisation autour du Plan paysage a été organisé le 13 mai 2025. Cet événement, préparé avec CAUDEX, a permis de partager les enjeux paysagers du territoire avec les élus, techniciens et partenaires.

AGRICULTURE ET PAYSAGES : UNE RENCONTRE AVEC LES AGRICULTEURS

Le 10 juillet, le PETR Centre Ouest Aveyron a organisé, à la ferme des Véziniés à Salles-la-Source, un temps fort consacré aux relations entre agriculture et paysages. La rencontre a débuté par une visite de l'exploitation ovine, avant de se poursuivre par un temps d'échange réunissant élus, techniciens, partenaires et agriculteurs représentant différentes filières du territoire (élevage, viticulture, etc.). À travers leurs témoignages et leurs regards sur l'évolution des paysages, les participants ont pu partager les réalités et les contraintes des exploitations, mais aussi identifier les enjeux liés aux pratiques agricoles, à l'évolution des paysages et aux transitions à venir. Animée par le bureau d'études, cette table ronde a permis de faire émerger des pistes d'action pour mieux accompagner les pratiques agricoles, reconnaître et valoriser le rôle des agriculteurs dans la construction des paysages et favoriser des évolutions compatibles avec les réalités économiques et territoriales.

ÉLABORATION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE (OQP)

À partir de l'été, le travail s'est concentré sur la définition des objectifs de qualité paysagère (OQP), pierre angulaire du futur plan d'actions. Cette phase a nécessité de nombreux allers-retours avec le bureau d'études ainsi qu'un travail d'analyse et de reprise mené en interne tout au long des mois de juin, juillet, septembre et octobre, incluant la construction de blocs diagrammes illustrant les orientations paysagères et d'aménagement du territoire.

ATELIERS THÉMATIQUES DE CONCERTATION

En novembre, des ateliers thématiques de concertation consacrés à l'eau, à l'agriculture et à l'énergie ont été organisés. Les ateliers se sont tenus les 19 et 20 novembre, préparés en amont avec le bureau d'études, et suivis d'un débriefing permettant d'orienter la suite du travail sur les axes du plan d'actions. Un atelier consacré à l'agriculture et au paysage avait par ailleurs été organisé dès le 10 juillet 2025.

CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS ET PRÉSENTATION AUX INSTANCES

Le dernier trimestre a été consacré à la traduction des enjeux et des OQP en un plan d'actions opérationnel. Ce travail a été présenté au bureau du PETR le 3 décembre 2025, à l'issue d'une préparation dédiée. La démarche a également fait l'objet d'un point d'étape en comité syndical, ainsi que d'échanges avec la DREAL et le bureau d'études pour caler les prochaines étapes du calendrier.

SUIVI DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE (OPP)

En parallèle, le pilotage de l'Observatoire photographique du paysage s'est poursuivi, avec le suivi du renouvellement de 15 clichés par le CAUE. L'accompagnement du lancement de l'OPP de Conques a été fait en 2025, avec une prise des points de vue en mai et une session de terrain à Conques le 19 juin, en lien avec la démarche Grand Site de France et le Plan paysage.

Le 13 mars 2025, le PETR a participé à une journée consacrée aux Observatoires photographiques du paysage, organisée à Rodez par la DREAL dans le cadre du Club paysage Occitanie. Cette journée a été l'occasion pour le PETR de présenter en détail son propre OPP : la méthodologie mise en œuvre, les modalités de suivi, ainsi que les finalités et les objectifs poursuivis par cette démarche.

ECHANGES D'EXPERIENCES AVEC LE PETR CHAROLAIS-BRIONNAIS AUTOUR DES PAYSAGES

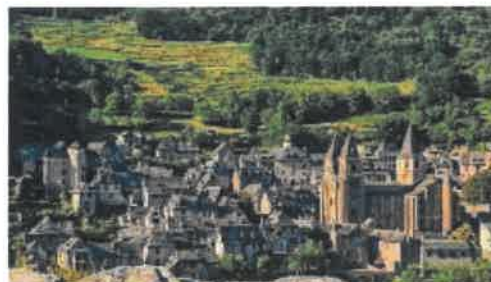
Le 22 mai 2025, une rencontre a été organisée avec l'équipe du PETR Charolais-Brionnais, autour d'une conférence de sa directrice, Dominique Fayard, consacrée au bocage : l'histoire d'un paysage façonné par l'élevage bovin, à travers l'exemple du bocage charolais. Cette journée a également été l'occasion de faire découvrir le territoire à nos homologues, notamment le site de Conques, et de partager nos pratiques et expériences respectives en matière de démarches paysagères.

ACTIONS DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS ET OPÉRATIONS FAÇADES

Le soutien à la réhabilitation du patrimoine bâti dans les centres anciens s'est poursuivi en 2025, en lien avec les partenaires techniques (CAUE, UDAP, Région). À Villeneuve, la présentation du dispositif façades s'est concrétisée dès le 20 janvier 2025 par une réunion de travail avec le bureau d'études, dans la continuité du passage en conseil municipal engagé fin 2024, en vue de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif.

DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE DE CONQUES

Le suivi du label Grand Site de France pour Conques s'est poursuivi tout au long de l'année, à travers une participation active aux réunions techniques et de pilotage : point avec le CAUE le 20 mars, préparation et réunion avec Conques, la DREAL et la CCCM les 20 et 23 juin et comité de pilotage le 19 décembre 2025. Le lien entre le Grand Site de France, l'Observatoire photographique du paysage et le Plan paysage a continué d'être assuré, dans une logique de cohérence des démarches paysagères du territoire.



DÉMARCHE UNESCO DU VIADUC DU VIAUR

Le PETR a poursuivi son accompagnement de la démarche de labellisation UNESCO du Viaduc du Vaur, portée à l'échelle européenne aux côtés des cinq autres viaducs métalliques concernés. Un échange avec le ministère de la Culture s'est tenu le 16 avril 2025, et un comité de pilotage a réuni les partenaires le 15 octobre 2025. Le PETR continue de jouer un rôle de facilitateur territorial entre les enjeux patrimoniaux, paysagers et de développement local portés par cette candidature.

PROJET DE COOPÉRATION AUTOUR DU PATRIMOINE MINIER

La coopération engagée en 2024 entre les bassins decazeillois et carmausin autour du patrimoine minier s'est poursuivie en 2025. Un atelier de coopération s'est tenu le 4 mars 2025, suivi d'une rencontre à Cagnac le 10 avril 2025. Une visite terrain consacrée aux musées du bassin a été organisée le 25 septembre, et un comité de pilotage s'est réuni le 4 décembre 2025 pour faire le point sur les actions communes engagées. Le PETR s'implique fortement dans ce projet, dont la conduite requiert un investissement en temps conséquent.

Documents et ressources disponibles

- Guide à l'usage de la rénovation des façades du Bassin de Decazeville <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2024/02/guide-facades-bassin-decazeville-compressed.pdf>
- Guide à l'usage de la rénovation des façades des Causses <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2024/02/guide-facades-causses-compressed.pdf>
- Guide à l'usage de la rénovation des façades du Rougier <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2024/02/guide-facades-rougier-compressed-2.pdf>
- Guide à l'usage de la rénovation des façades du ségala <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2024/02/guide-facades-segala-compressed.pdf>
- Observatoire Photographique du Paysage : <https://paysageaveyron.fr/paysage/observatoire-photographique-du-paysage/>
- Plan Paysage

✓ **3-5 Revitalisation des centres-bourgs**

Les problématiques d'aménagement et de développement touchent de manière prégnante tous les territoires du Centre Ouest Aveyron : vacance commerciale dans les centres, nécessaire sobriété foncière et énergétique, offre en logement insuffisamment adaptée, adaptation aux changements climatiques, attractivité du territoire qui se tasse... Dans un contexte de crise énergétique, financière et environnementale, les élus et techniciens se trouvent face à une responsabilité pour l'avenir des territoires ruraux. Le PETR s'est engagé dans un plan d'action transversal qui permet aux intercommunalités et aux communes de trouver des réponses collectives, adaptées et efficaces pour le territoire, ainsi que de dépasser les réflexions et expériences de chacun. En tant que porteur d'un SCoT, et d'un PCAET, mais aussi en tant qu'interlocuteur des contractualisations Europe, Etat et Région sur son territoire, le PETR est en mesure d'assurer cette mission.

C'est dans ce cadre que le PETR a engagé un plan d'action autour du thème de la revitalisation des centres bourgs dans l'objectif de :

- Proposer une démarche positive de développement autour d'un fil conducteur d'action motivant et opérationnel
- Fédérer et accompagner les collectivités

Pour faire suite aux premières thématiques sur la désimperméabilisation, la renaturation et la végétalisation des espaces publics traitée en 2023, puis la sensibilisation à la désimperméabilisation des cours d'école en 2024, le PETR a mis en œuvre en 2025 les actions suivantes :

SENSIBILISATION AUX NOUVELLES FORMES D'HABITAT : LOTISSEMENTS, UN LIEU A REINVENTER POUR MIEUX HABITER

Une journée d'échanges et d'inspiration a été organisée le 29 septembre 2024 à Gages-le-Haut, réunissant élus, techniciens et partenaires du territoire autour d'un sujet d'avenir : l'habitat de demain, et plus précisément l'évolution des lotissements. La rencontre avait pour objectif de partager des expériences, croiser les regards (élus, urbanistes, architectes, habitants, techniciens) et faire émerger des idées pour faire des lotissements des lieux de vie agréables, durables, intégrés au contexte dans lequel ils s'inscrivent et répondant aux besoins des futurs usagers.

La journée a été co-animée par le Cabinet Caudex, en charge de l'élaboration du plan de paysage du PETR, avec une mise en contexte en lien avec le SCoT. Des retours d'expériences et visites de terrain ont également structuré cette journée.

ANIMATION D'UN RESEAU DE PARTENAIRES

Un réseau de partenaires techniques et institutionnels (CAUE, DDT, Agence de l'eau, Syndicats de rivières, CPIE, Aveyron Ingénierie...) a été animé pour mutualiser les connaissances, les retours d'expérience et accompagner les collectivités dans leurs démarches de désimperméabilisation ou de renaturation d'espaces publics, ainsi que pour la préparation de la journée sur les nouvelles formes d'habitat.

Documents et ressources disponibles

- Livret des partenaires ressources pour la désimperméabilisation, la renaturation et la végétalisation des espaces publics. <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2023/09/livret-des-partenaires.pdf>
- Support de la plénière du 19 septembre 2023 <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2023/10/supportpleniere-site-internet.pdf>
- Expo photo : <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2023/09/expo-compressed.pdf>

- Docs ateliers <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2023/10/compte-rendu-en-questions-reponses.pdf>
- Doc Réquista <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2023/12/presentationbjeannev.pdf>
- Présentation cours d'école : <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2024/03/caue-formation-cour-st-cyprien-15-mars-24.pdf>
- Présentation financements cours d'école : <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/uploads/2024/03/presentation-cour-decole-150324-v2.pdf>
- Journée lotissement – documents support et retours d'expérience : <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/non-classe/reinventer-lhabitat-en-lotissement-une-rencontre-pour-imaginer-les-quartiers-de-demain/>

✓ **3-5 Services et Economie de proximité**

➔ **Economie**

- Accompagnement de porteurs de projets notamment dans le cadre du programme LEADER : 22 porteurs de projets privés rencontrés. Les porteurs privés sont principalement des associations et entreprises de différents secteurs : tourisme, agriculture et transformation agroalimentaire, culture, organismes de formation et accompagnement vers l'emploi, etc.
- Réflexions sur des démarches d'économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale, participations au réseau régional de l'économie circulaire et l'EIT, ainsi qu'à l'expérimentation EIT de Rodez Agglomération.
- **Contrat Territoire d'Industrie** : En tant que signataire du Contrat Territoire d'Industrie Figeac Aurillac Rodez, le PETR est associé à la mise en œuvre de ce contrat.
- **Accompagnements ADEFPAT** : accompagnement individualisé et l'animation des groupes d'appui de projet (GAP). Chaque projet a bénéficié d'un suivi rigoureux : appui méthodologique, mobilisation des partenaires, relecture stratégique. **Les projets accompagnés en 2025 :**
 - ✓ EHPAD de Lunac : terminé
 - ✓ Entrepreneuses ruthénoises (entreprises individuel & collectif) : terminé
 - ✓ PAT Ouest Aveyron Communauté : Alimentation pour tous et toutes
 - ✓ Vers une coopérative territoriale dédiée aux cépages résistants

4/ Le SCoT Centre Ouest Aveyron

✓ 4-1 le territoire du SCoT



- ✓ Rodez Agglomération
- ✓ Aveyron Bas Ségala Viaur
- ✓ Decazeville Communauté
- ✓ Conques-Marcillac
- ✓ Pays Ségali Communauté
- ✓ Pays Rignacois
- ✓ Plateau de Montbazens
- ✓ Réquistanais
- ✓ Ouest Aveyron Communauté

Dates clés

- SCOT Nord-Ouest 12 créé par arrêté du 10/10/2013.
- SCoT Ouest Aveyron créé par arrêté du 24/12/2013.
- SCOT Centre Aveyron créé par arrêté du 13/11/2014.
- 01/01/16 Fusion des 3 SCoT (arrêté le 07/10/15)
- 31/03/17 Réduction du périmètre du SCOT (arrêté le 27/04/17)
- 01/01/18 : Dissolution du Syndicat mixte de SCoT et transfert de la compétence au PETR
- **04/07/19 Arrêt du projet de SCOT**
- **06/02/20 Approbation du SCOT**
- **30/07/20 SCoT Exécutoire**

Chiffres-clés

- **123 communes**
- **9 intercommunalités**
- **Population municipale : 154 283 habitants : 55 % de la population**

✓ 4-2 Le SCoT en bref

Après 5 années d'études et de concertation, le SCOT Centre Ouest Aveyron a été approuvé par le Comité Syndical du PETR le 6 février 2020 et est en vigueur depuis le 30 juillet 2020. Le SCoT s'articule autour de trois pièces : Rapport de présentation, PADD, DOO.

Les objectifs à atteindre ont été fixés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

- Maintenir, amplifier et diversifier les activités économiques du Centre Ouest Aveyron
- Reconquérir les centralités des villes, bourgs et villages
- Préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Protéger et valoriser les espaces et ressources naturelles
- Satisfaire les besoins en logements pour les habitants actuels et futurs
- Agir contre les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au changement climatique



✓ 4-3 Avis du PETR au titre du SCoT

Le PETR est associé aux procédures suivantes en tant que Personne Publique Associée (PPA) :

- Les procédures d'urbanisme des communes et EPCI de son territoire,
- Les procédures de SCoT limitrophes (élaboration/révision/modification...),
- L'élaboration ou évolution des PLU(i) des communes et EPCI limitrophes non couvertes par un SCoT,
- Les documents de rang supérieur ou plans valant servitudes (schémas régionaux, PPRI...) avec lesquels le SCoT doit être compatible ou doit en tenir compte.

Il peut également être consulté sur des dossiers ne relevant pas d'une obligation légale de consultation du SCoT : Permis de construire, Pôle EnR (Energies Renouvelables), Chartes Départementales et Locales...

Les avis exprimés dans ce cadre sont des avis simples.

➔ Avis sur les documents locaux d'urbanisme

En 2025, le PETR a été consulté sur 18 procédures concernant le territoire SCoT.

Porteurs de Projet	Procédure	Avis du Bureau du PETR
Ouest Aveyron Communauté	Elaboration du Projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal	Avis tacite
Rodez Agglomération	Elaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)	Avis favorable
Rodez Agglomération	Révision générale n°6 du PLUi	Avis favorable avec réserves et observations
CC Aveyron Bas Ségala Vialar	Elaboration du PLUi d'Aveyron Bas Ségala Vialar	Avis favorable avec observations
CC du Pays Rignacois	Elaboration du PLUi du Pays Rignacois	Avis favorable avec observations et remarques
Decazeville Communauté	Modification n°1 du PLUi-H	Avis favorable avec observations et remarques
Pays Ségali Communauté	Modification n°1 du PLU de Calmont et Modification n°2 du PLU de Manhac (procédures conjointes)	Avis favorable avec observations
Pays Ségali Communauté	Révision allégée n°1 du PLU de Calmont	Avis favorable avec une observation
Pays Ségali Communauté	Modification n°2 et n°3 et Révisions Allégées n°1, 2 et 3 du PLUi du Naucellois	<i>Traitées conjointement :</i> Avis favorable avec observations
Pays Ségali Communauté	Modification n°4 du PLUi du Naucellois	Avis favorable
Pays Ségali Communauté	Modification n°1 et Révisions Allégées n°2 et 3 du PLU de Moyrazès	<i>Traitées conjointement :</i> Avis favorable

Depuis l'approbation du SCoT, les communes et EPCI pour leurs projets d'ouverture à l'urbanisation doivent démontrer leur compatibilité avec le SCoT.

➔ Avis sur les documents de planification de rang supérieur au SCoT

En 2025, le PETR a été consulté sur deux documents stratégiques relatifs à l'aménagement du territoire :

- 1) Madame la Préfète de l'Aveyron, a consulté le PETR pour avis sur le **document cadre proposé par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron** conformément à l'article L 111-29 du code de l'urbanisme. Ce document cadre a pour but de définir les surfaces agricoles et forestières susceptibles d'accueillir un projet d'installation photovoltaïque.
 - Le Bureau du PETR a décidé de ne pas émettre d'avis, **l'avis de PETR est donc réputé favorable** sur ce projet.
- 2) La Région Occitanie a consulté le PETR pour un avis sur la **modification n°1 du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)**. Les évolutions apportées au document concernent le volet sur la sobriété foncière en vue d'intégrer les dispositions de la Loi Climat et Résilience de 2021 et l'intégration d'un volet sur la stratégie logistique.
 - Le Bureau du PETR a émis **un avis défavorable** sur le projet et notamment le volet de sobriété foncière « *en raison des incertitudes législatives, de réserves sur la faisabilité des objectifs, et du manque de transparence dans les choix des PER retenus (Projets d'Envergure Régionale)* ».

➔ Association et Avis sur les projets et permis de construire

Pétitionnaires	Projets	Avis du Bureau du PETR
REDEN SOLAR	Projet agrivoltaïque situé sur la commune d'Auriac-Lagast (lieu-dit Les Gardelles)	Avis défavorable
REDEN SOLAR	Projet agrivoltaïque situé sur la commune d'Auriac-Lagast (lieu-dit La Malborie)	Avis défavorable
SOLEIL DU MIDI	Création d'un Parc photovoltaïque au sol sur la commune de Foissac	Avis favorables avec réserves et observations
REDEN SOLAR	Projet agrivoltaïque situé sur la commune de Rieupeyroux (lieu-dit « Les Landes »)	Avis défavorable

➔ Dossiers CDAC reçus

Concernant l'urbanisme commercial, conformément au code du Commerce, le PETR Centre Ouest Aveyron siège, au titre des élus, à la CDAC. (Le président ou son représentant).

Porteurs de Projet	Projets
SARL Etablissements FLAURAUD	Création d'un magasin « Digital Group » (377 m ² de surface de vente) sur la zone des Moutiers à Rodez
SAS SEBADIS	Extension de piste de retrait de l'enseigne « Drive E.LECLERC » sur Rodez
SNC LIDL	Extension de 400 m ² de surface de vente du magasin LIDL à Rodez
SCI SOLAB	Création par transfert de magasins aux enseignes « V and B », « Cycles Boutonnet » et « Foul&es » sur la commune d'Onet-le-Château

✓ 4-4 Mise en œuvre et Evolution du SCoT

Procédures

Aucune procédure d'évolution de SCoT n'a été engagée en 2025.

Actions réalisées

- ➔ Relai d'information et animation auprès des collectivités dans le cadre de l'intégration des dispositions de la Loi Climat et Résilience dans le SRADDET en cours de modification
- ➔ Appui technique aux collectivités dans leurs démarches de PLUi. Avec le lancement de la démarche de PLUi de Pays Ségali en 2025, l'intégralité du territoire de SCoT est désormais couverte par des projets de PLUi en vigueur ou en projet récents permettant une déclinaison des orientations du SCoT à l'échelle des intercommunalités.

→ Animation du Bilan d'application du SCoT avec des temps forts sur 2025

En début d'année 2025, la loi disposait encore que les structures porteuses de SCoT eussent l'obligation de réaliser un bilan d'application du document sous 6 ans après son approbation en vue de statuer sur son maintien en l'état ou sa nécessaire évolution. L'année 2025 a donc été rythmée par la mise en œuvre du bilan du SCoT : échanges avec les partenaires et collectivités, choix des indicateurs, analyse et partage des enjeux avec les différents acteurs.

4 temps forts d'échanges avec les élus ont été proposés en 2025 pour identifier les enjeux sur les questions :

- de la Transition Énergétique
- de l'Eau (qualité, fonctionnement des milieux et gestion de la ressource)
- de la Démographie et de l'Habitat
- de la Ressource Foncière

les rencontres et échanges autour du bilan

Le SCoT et l'Eau
Thème : Fonctionnement des milieux aquatiques et de la ressource

Jeudi 10 septembre 2025 à 17h
au PETR
4 route de Peyreyaux à Buzet
Tarn-Aveyron (81100)

Intervenant : M. Jean-Luc SÉVERIN, Président du PETR

Chaque participant apportera : un dossier "Eau" et un questionnaire "Eau" (à compléter et à retourner au PETR) ainsi qu'un questionnaire de bilan d'application du SCoT.

Thèmes de discussion : l'impact du SCoT sur la gestion de l'eau, les enjeux de la transition énergétique, les enjeux de la transition numérique.

Cette rencontre sera suivie d'un dîner.

Bilan SCoT - Démographie et Habitat -

Mardi 5 novembre 2025 de 14h à 16h
au PETR
4 route de Peyreyaux à Buzet
Tarn-Aveyron (81100)

Questions à débattre :

- Quel est le rôle du SCoT dans la gestion de la démographie et de l'habitat ?
- Les habitants ont-ils accès à l'habitat ?
- Les habitants ont-ils accès à l'habitat ?
- Les habitants ont-ils accès à l'habitat ?

Cette rencontre sera suivie d'un dîner.

Bilan SCoT - Ressource Foncière -

Jeudi 11 décembre 2025 de 17h à 18h30
au PETR
4 route de Peyreyaux à Buzet
Tarn-Aveyron (81100)

Questions à débattre :

- La mise en œuvre du SCoT a-t-elle permis de mieux gérer la ressource foncière ?
- Les habitants ont-ils accès à l'habitat ?
- Les habitants ont-ils accès à l'habitat ?
- Les habitants ont-ils accès à l'habitat ?

Cette rencontre sera suivie d'un dîner.

• Rapport Développement Durable où les indicateurs sur la Transition Énergétique ont été présentés le 13 mars 2025 en comité syndical

Rapport d'évaluation SCoT Centre Ouest Aveyron - Février 2026

Pour consolider le bilan du SCoT sur la partie « EAU », le PETR s'est fait appuyer par l'Association Tarn Aveyron pour disposer, d'une relecture et de conseils d'évolutions du SCoT en vue d'une éventuelle consolidation future du document sur ce volet. Les conclusions du bilan sont partagées avec les techniciens des intercommunalités et les élus du PETR en début d'année 2026. L'analyse s'articule autour de questions évaluatives sur chacune des thématiques abordées :

Les questions évaluatives	
PAR THEMATIQUE	
Grand objectif	
Question Évaluative	
Sous-objectifs	
Indicateurs	
DEMOGRAPHIE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer la démographie et de mieux gérer la ressource foncière ?
HABITAT	La qualité de la production des logements est-elle en adéquation avec les objectifs de réhabilitation des centres et d'habitat individuel ?
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer la transition énergétique et de mieux gérer la ressource foncière ?
ESPACE VERT ET BLEUE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer l'espace vert et bleu et de mieux gérer la ressource foncière ?
COMMERCE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer le commerce et de mieux gérer la ressource foncière ?
RESSOURCE FONCIÈRE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer la ressource foncière et de mieux gérer la ressource foncière ?
ESPACES D'ACTIVITÉS ET EMPLOIS	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer les espaces d'activités et de mieux gérer la ressource foncière ?
MORNI	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer le morni et de mieux gérer la ressource foncière ?
EAU	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer l'eau et de mieux gérer la ressource foncière ?
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer la transition énergétique et de mieux gérer la ressource foncière ?
ESPACE VERT ET BLEUE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer l'espace vert et bleu et de mieux gérer la ressource foncière ?
PAYSAGE PATRIMOINE	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer le paysage et de mieux gérer la ressource foncière ?
LOISIRS	Le SCoT a-t-il permis de mieux gérer les loisirs et de mieux gérer la ressource foncière ?

Documents et ressources disponibles

- Documents de SCoT : Diagnostic, PADD, DOO et l'essentiel du SCoT. <https://www.petr-centreouestaveyron.fr/nos-missions/amenager-durablement-avec-le-scot/le-scot-approuve/>
- Diagnostics commerce des 9 EPCI

Annexe 1 : Liste des délibérations prises par le PETR Centre Ouest Aveyron en 2025**Comités syndicaux**

13 mars 2025	Instauration du RIFSEEP
	Rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2024
	Rapport Développement durable 2024
	Débat d'orientations budgétaires 2025
	Tableau des effectifs 2025
	Leader : Délégation de signature du Président de la Structure porteuse du GAL Centre Ouest Aveyron au Président du GAL
15 avril 2025	Approbation du compte de gestion 2024
	Désignation du Président de séance pour le vote du compte administratif 2024
	Approbation du compte administratif 2024
	Affectation des résultats 2024
	Contribution 2025 des membres
	Examen et adoption du budget primitif 2025
23 septembre 2025	Adefpat : Attestation de projet structurant
	Renouvellement de l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion
	Création-Suppression d'emploi Modification d'horaire (dans le cadre d'une modification horaire < à 10% du temps de travail)
	Mise en place du télétravail
17 décembre 2025	Rapport d'activités 2024 du PETR
	Rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2025
	Rapport Développement durable 2025
	Débat d'orientations budgétaires 2026
	Tableau des effectifs 2026
	Avenants aux conventions Petites Villes de Demain
	Renouvellement de la convention avec le CAUE pour l'observatoire photographique du paysage

Bureaux

05 mars 2025	Demande de subvention Ingénierie Région 2025
06 octobre 2025	Demande de subvention Ingénierie Leader 2025

Annexe 2 : CFU 2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Rapport d'activité 2025**

Date de décision: **28/09/2026**

Date de réception de l'accusé **08/10/2026**

de réception :

Numéro de l'acte : **260928_32DL**

Identifiant unique de l'acte : **012-200050565-20260928-260928_32DL-DE**

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **5 .2**

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assembles

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **260928-32 DL rapport d'activités 2025.pdf (99_DE-012-200050565-20261008-260928_32DL-DE-1-1_1.pdf)**

Annexe : **260928-32 PJ1 Rapport Activités 2025.pdf (21_RP-012-200050565-20261008-260928_32DL-DE-1-1_2.pdf)**
260928_32 DL PJ1 Rapport activité 2025 du PETR COA